



Un concours d'éloquence en partenariat avec l'Unicef

Depuis plusieurs années, nous essayons d'organiser un concours d'éloquence au sein du Lycée Bergès, afin de permettre aux jeunes de s'exprimer, de s'essayer à l'art oratoire, de gagner en confiance en eux. Le Covid n'a pas permis sa concrétisation, mais maintenant ça y est !

Nous ne voulions pas un concours qui soit dénué de valeurs et représente seulement une joute oratoire vide de sens, calqué sur des exigences commerciales, mais l'occasion d'une prise de parole engagée. Le partenariat avec l'Unicef, dont plusieurs élèves sont les ambassadrices au Lycée, a permis de réaliser ce projet.

Il aura lieu au lycée pour le premier tour **le vendredi 15 avril toute la matinée en salle 208** et pour une **finale inter-lycées le 11 mai.**

Le thème : les droits de l'enfant

Le format : 5 minutes

Le public : les élèves de Terminales Humanités Littérature et philosophie du lycée, soit deux groupes de 20 élèves soit 40 élèves en tout.

Le jury :

- un jury décisionnel composé d'élèves, un ancien élève et un jeune ambassadeur de l'Unicef ainsi que les élèves d'HLP ne souhaitant pas concourir.

- un jury de personnalités adultes consultatif composé d'un représentant de chaque type de personnel présent au lycée (administratif, entretien, vie scolaire, professeurs).

Les prix : à déterminer !